



Yaoundé, le 10 AOUT 2022

## COMMUNIQUE DE PRESSE

\*\*\*\*\*

Le Délégué Général à la Sûreté Nationale communique :

Sont, sous réserve de leur passage aux étapes d'incorporation, déclarées admises au concours direct du 12 Février 2022 pour le recrutement de **10 Aides-soignants en 1ère année du cycle de formation des Elèves-Inspecteurs de POLICE**, les candidates dont les noms suivent, classées par ordre de mérite :

1. NDI AHANDA DANIELE ANGELE
2. NZEPANG MBAMY CHARMELE INGRID MAIVA

(11451825311019940385132314)

(CE163031050519937249414214)

Les intéressées sont invitées à prendre part aux visites médicales d'incorporation, à l'enquête de moralité et à l'épreuve physique qui se dérouleront dans les Délégations Régionales de la Sûreté Nationale où elles ont passé les épreuves écrites du 23 au 26 août 2022.

Celles des candidates ayant composé à Yaoundé devront se présenter à l'Ecole Nationale Supérieure de Police de Yaoundé.

Un planning de passage à toutes ces étapes sera communiqué aux candidates par affichage à l'Ecole Nationale Supérieure de Police de Yaoundé et par messages téléphoniques. Le dit-planning pourra être également consulté sur le site internet [www.dgsn.cm](http://www.dgsn.cm)

Les intéressées se présenteront aux visites médicales à jeun et avec la somme de 25.000FCFA représentant les frais y afférents. Elles devront se munir de l'original du diplôme exigé pour le concours et de l'acte de naissance à l'enquête de moralité. La tenue de sport est exigée pour l'épreuve physique. /-

LE DELEGUE GENERAL A LA SURETE NATIONALE



**-Martin MBARGA NGUELE-**

